

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Nominations ecclésiastiques. — III Retraite fermée des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. — IV Saint Marc, fondateur de l'Eglise d'Alexandrie. — V Union Saint-Jean. — VI Jules-Paul Tardivel. — VII M. l'abbé Alfred Houle. — VIII Prières des Quarante-Heures. — IX Les catholiques au Parlement de Boston. — X Avis: Bancs d'église et Stations de Chemin de la Croix.

**AU PRONE**

Le dimanche, 2 mai

On annonce :

L'Invention de la Sainte-Croix (demain; exposition de la relique aujourd'hui, ou demain, ou dimanche);

Le premier vendredi du mois.

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 2 mai

Messe du IVe dim. après Pâques, **semi-double**; mém. de saint Athanase; préf. pascale. — I vêpres de l'Invention de la Sainte-Croix, **2e cl.**; mém. du dim. et de saint Athanase.

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche, 9 mai

**Diocèse de Montréal.** — Du 4 mai, sainte Monique; du 8, saint Michel (Napierville); du 9, saint Hermas.

**Diocèse d'Ottawa.** — Du 8 mai, saint Victor (Alfred); du 9, saint Grégoire (Buckingham et Vankleek Hill).

**Diocèse de Saint-Hyacinthe.** — Du 3 mai, Sainte Croix (Durham); du 5, saint Pie.

**Diocèse de Nicolet.** — Du 4 mai, sainte Monique; du 5, saint Pie (Guire).

**Diocèse de Pembroke.** — Du 5 mai, saint Pie (Osceola).

J. S.

---

**NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES**

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

Mgr G.-M. LePailleur, p. d., curé de Saint-François-d'Assise-de-la-Longue-Pointe ;

M. l'abbé Philippe Perrier, curé de Saint-Enfant-Jésus (Mile-End) ;

M. l'abbé Joseph-B. Mignault, curé de Saint-Lambert ;

M. l'abbé Elie-E. Mongeau, curé de Saint-Léonard-de-Port-Maurice ;

M. l'abbé Alfred Nantel, curé de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard ;

M. l'abbé J.-A. Lajeunesse, vicaire à Saint-Etienne-de-Montréal ;

M. l'abbé Joseph Ferland, vicaire à La Pointe-aux-Trembles.

---

**RETRAITE FERMÉE****DES CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

---

Une retraite fermée pour les membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul aura lieu à la Villa Saint-Martin, à l'Abord-à-Plouffe, du jeudi soir 29 avril au lundi suivant. Les présidents des Conférences sont spécialement invités.—Tous ceux qui veulent prendre part à cette retraite sont priés d'envoyer leur nom au Père Archambault, Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe. — La retraite s'ouvre à 8 heures du soir.

---

## SAINT MARC FONDATEUR DE L'ÉGLISE D'ALEXANDRIE

**S**AINT MARC était encore un jeune homme quand il commença, vers l'an 45, à partager les travaux apostoliques de saint Paul et de saint Barnabé. Il appartenait à une famille de Jérusalem, jouissant d'une certaine fortune, que saint Pierre avait convertie et baptisée, très peu de temps, semble-t-il, après la mort du Sauveur. Saint Pierre appelle en effet saint Marc son fils, et tout paraît indiquer que c'est dans la maison de sa mère qu'il recevait l'hospitalité à Jérusalem. A partir de l'an 50, saint Marc se sépara de saint Paul pour ne se retrouver avec lui qu'en l'an 61, à Rome, où il était peut-être déjà quand saint Paul y arriva prisonnier en compagnie de saint Luc. Il séjourna à Rome assez longtemps pour que saint Pierre pût saluer en son nom les chrétiens d'Asie en 63, mais il se rendit plus tard en Orient.

C'est Eusèbe de Césarée qui nous apprend dans son *Histoire de l'Église* que saint Marc alla le premier annoncer l'Évangile dans la célèbre cité égyptienne d'Alexandrie et qu'il y fonda des églises (1). Mgr Duchesne ne croit pas devoir accorder un grand crédit à cette information (2), postérieure, il est vrai, de deux siècles et demi aux événements. Il paraît très préoccupé du fait qu'Eusèbe n'est pas très affirmatif et que Jules Africain ne fait pas entrer saint Marc dans la liste des dix évêques d'Alexandrie qui ont précédé Démétrius, son contemporain. Ce qui lui paraît encore plus grave, et, en somme, décisif, c'est que l'évêque Denys, parlant, dans son livre *Des promesses* (3), de Jean Marc, n'a pas l'air de savoir que ce

(1) Eus., *H. E.*, 2, 16.

(2) Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, Paris 1908, t. 1, p. 331.

(3) Cet ouvrage est perdu, mais Eusèbe en a fait de larges extraits dans son *Histoire de l'Église*. (Voir Eus., *H. E.*, 7, 25.)

Marc est le fondateur de son église d'Alexandrie. Le Père Lagrange, dans l'introduction à son magnifique *Commentaire sur l'évangile de saint Marc*, est assez disposé à admettre le bien fondé de l'affirmation d'Eusèbe, mais il est évidemment ébranlé par l'autorité de Mgr Duchesne. (4).

Lorsqu'on est réduit pour établir un fait historique aux inductions tirées de quelques allusions éparses dans les lambeaux de textes que nous a légués l'antiquité, la prudence la plus élémentaire conseille de se tenir dans une grande réserve. Car on est exposé à être dupe d'une espèce de mirage et à prendre pour la réalité les constructions hypothétiques de son imagination. Il ne faut pourtant pas pousser le scepticisme trop loin et savoir se contenter à l'occasion d'un faisceau de vraisemblances et de probabilités qui font pressentir la réalité plutôt qu'elles ne la révèlent. Assurément les attestations de la prédication de saint Marc à Alexandrie pourraient être plus explicites, elles pourraient être plus anciennes surtout. Nous aimerions mieux qu'Origène et que son maître Clément, qui n'ont malheureusement pas prévu notre embarras, n'eussent pas gardé le silence à ce sujet. Mais n'avons-nous pas par ailleurs un ensemble de témoignages suffisants et faut-il faire si grand état du silence des anciens docteurs alexandrins, préoccupés de nous instruire de tout autre chose ?

Pour ce qui concerne Clément, il est peut-être exagéré de dire qu'on ne trouve aucune trace de la tradition alexandrine dans ses écrits, et l'auteur de cette note se propose d'attirer l'attention sur un texte bien connu, mais qu'on n'a pas, semble-t-il, suffisamment remarqué.

Commençons par examiner les difficultés de Mgr Duchesne. Et remarquons tout d'abord qu'Eusèbe, évêque de Césarée, où

---

(4) Lagrange, *Commentaire sur l'évangile de saint Marc*, Paris 1911, p. 25.

s'exerça l'activité littéraire d'Origène pendant de longues années et où il avait laissé une riche bibliothèque, était en position d'être particulièrement bien informé des choses de l'église d'Alexandrie. En fait, il se montre bien renseigné. Or est-il bien probable qu'Eusèbe se borne à enregistrer la tradition sans la prendre à son compte ? On le croirait à s'en tenir au passage visé et cité plus haut. Mais un peu plus loin il affirme sans hésiter qu'Anianus fut le premier successeur de saint Marc dans l'administration de l'église d'Alexandrie<sup>(5)</sup>. Comme Eusèbe a dû prendre ses renseignements dans Jules Africain, on en conclura du coup que celui-ci n'excluait pas saint Marc de sa liste épiscopale, mais le regardait bien au contraire comme le fondateur du siège épiscopal alexandrin.

Il reste à expliquer le silence de Denys. Dans le passage où il est question de Jean Marc, Denys est tout occupé à détruire l'autorité de l'Apocalypse dont on abusait autour de lui. Incapable de nier que l'auteur en soit un disciple du nom de Jean, et ne voulant pas admettre que ce soit l'apôtre saint Jean, il se met en quête d'un autre disciple du nom de Jean. C'est ainsi qu'il est amené à parler de Jean Marc. Il serait bien étonnant que Denys eut alors songé à nous dire que saint Marc est le fondateur de l'église d'Alexandrie. Il n'y a donc pas lieu de nous étonner de son silence et nous n'avons pas le droit d'en rien conclure contre le fait de la prédication de saint Marc à Alexandrie.

Au lieu de faire des spéculations sur le silence de Denys, il conviendrait de lire avec plus d'attention un texte de Clément, antérieur d'une cinquantaine d'années, et qui nous a été conservé par Eusèbe<sup>(6)</sup>. Dans ce passage, Clément nous donne des détails très complets et très circonstanciés sur la composi-

(5) Eus., *H. E.*, 2, 24.

(6) Eus., *H. E.*, 6, 14.

tion de l'évangile de saint Marc. Il nous apprend que cet évangile a été composé à Rome, à la demande des fidèles, que saint Pierre vivait encore, et ainsi de suite. Or Clément prétend n'être que l'écho de la tradition des anciens presbytres d'Alexandrie, *a vetustioribus presbyteris acceperat*. Pourquoi les plus anciens presbytres d'Alexandrie étaient-ils si bien renseignés sur l'évangile de saint Marc, alors qu'ils n'ont que des informations générales sur les autres ? N'est-ce pas une explication vraisemblable, et d'ailleurs en harmonie avec d'autres données certaines, que de supposer des relations particulières de ces presbytres avec saint Marc ? Il y a là une présomption qui compense largement le silence de Denys et qui s'accorde bien avec l'existence dûment constatée de la tradition alexandrine au début du troisième siècle. C'est bien en effet ce qu'on attendrait si saint Marc avait été le fondateur de l'église d'Alexandrie.

On peut donc regarder comme tout à fait digne de foi l'information d'Eusèbe et continuer de vénérer en saint Marc, non-seulement l'auteur du second évangile, le plus pittoresque peut-être dans sa simplicité, mais encore le premier missionnaire de la foi chrétienne dans la riche, industrielle et savante Alexandrie.

HENRI JEANNOTTE, p. s. s.

---

### UNION SAINT-JEAN

---

Archevêché de Montréal, 15 avril 1915.

M. l'abbé Joseph-Euclide Dugas, ancien curé de Sainte-Anne-des-Plaines, décédé le 13 de ce mois, était membre de l'UNION SAINT-JEAN, *Section d'une Messe*.

G. DAUTH, p. d.,

*Secrétaire de l'Union Saint-Jean.*

## JULES-PAUL TARDIVEL

**T**L y a dix ans aujourd'hui — 24 avril 1915 — que mourait à Québec l'intrépide et vaillant écrivain, dont on a si souvent, alors et depuis, rapproché le nom de celui de Louis Veillot : Jules-Paul Tardivel, le fondateur et pendant tant d'années le directeur du journal *La Vérité*. Dix ans, une décade, et il nous semble que c'était hier ! Et pourtant, l'oubli se fait vite d'ordinaire autour de nos disparus. Mais celui-là, il fut si personnel et si droit qu'on n'a pas pu empêcher son oeuvre de lui survivre et que le temps lui-même, ce grand fossoyeur, n'a pas su l'ensevelir tout entier dans l'ombre. Le nom de Tardivel appartient à l'histoire de notre pays et de notre race. Même après dix ans, c'est encore avec émotion, autant qu'avec respect, qu'on s'arrête et qu'on s'incline devant sa tombe ou devant son souvenir.

Né au Kentucky (2 septembre 1851), d'un père français et d'une mère anglaise convertie au catholicisme, venu au Canada, au séminaire de Saint-Hyacinthe, à 17 ans, ne sachant pas un mot de français, mais bientôt maître de cette langue comme de celle qu'il parlait depuis l'enfance, ayant fait ses classiques en quatre ans, il débutait comme journaliste au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, à 22 ans (24 avril 1873), passait bientôt à *La Minerve*, puis au *Canadien*, que dirigeait alors M. Tarte, et enfin, après sept ans, fondait à Québec, en juillet 1881, *La Vérité*, qu'il rédigea, dirigea, administra et imprima lui-même, de ses mains, le plus souvent, pendant près d'un quart de siècle. " Ce fils du Kentucky, écrivait-on au lendemain de sa mort, a aimé le Canada français avec une ardeur que nous voudrions rencontrer chez tous nos nationaux. L'histoire de la Nouvelle-France avait grisé son imagination d'étudiant, et, devenu homme, il voua un culte véritable à la province de Québec, héritière

re des traditions héroïques que nous léguèrent les fondateurs de notre patrie et les créateurs du peuple canadien-français." C'était là un bel éloge, de l'aveu de tous d'ailleurs parfaitement mérité. Qu'importe, après cela, qu'il ait pu être discuté, comme tous les combatifs intransigeants, que même des hommes d'autorité ne l'aient pas loué sans réserve. On fut unanime à saluer en lui, sur sa tombe, un fier catholique et un sincère patriote, en même temps qu'un écrivain remarquablement doué.

Outre l'importante collection de *La Vérité*, de 1881 à 1905, il nous a laissé des *Mélanges* (3 volumes) et des *Notes de voyage*, une étude sur *La situation religieuse aux Etats-Unis*, une brochure sur *L'anglicisme*, une autre sur *La langue française au Canada*, un essai biographique de *Pie IX* et un roman, où il condense toutes ses vues sur l'avenir de notre race en Amérique et qui s'appelle *Pour la Patrie*.

Il y a vingt ans précisément (21 septembre 1895), notre *Semaine religieuse*, à propos du roman *Pour la Patrie*, portait sur le livre et sur l'oeuvre — puisque le livre était la synthèse de l'oeuvre — de Tardivel ce jugement mesuré que nous croyons intéressant à plus d'un titre de rappeler aujourd'hui: "Après avoir suivi d'un oeil attentif les péripéties de la lutte héroïque, imaginée et racontée par M. Tardivel, plusieurs réserveront leur jugement et se contenteront de penser que les vues de la Providence sur le peuple canadien restent encore insondables. D'autres partageront, non sans enthousiasme, les glorieuses aspirations de l'ardent journaliste. Quelques-uns, par conviction, ou même par crainte d'exciter les préjugés de races... ne manqueront peut-être pas de crier au rêve, à l'utopie, à la provocation. Quoiqu'il en soit, l'important, pour l'heure actuelle du moins, c'est de nous entendre afin d'éviter, comme nation, tout ce qui serait de nature à nous rendre indignes des desseins de Dieu, c'est de travailler à découvrir les



véritables ennemis de notre race et de notre religion et de leur opposer une résistance loyale mais vigoureuse. En cela, le livre de M. Tardivel sera utile à la plupart de ceux qui le liront. Même si elle ne devait pas avoir l'influence heureuse et plus spécialement désirable dont nous parlons, la lecture de cet ouvrage, fortement pensé et nettement écrit, ferait encore du bien : l'auteur y a jeté tant d'idées nobles et généreuses, tant d'aperçus nouveaux et chrétiens, et quelques-uns des caractères qui s'y développent sont si aptes à faire ressortir l'élevation des vertus sociales qu'inspire le christianisme ! ”

On aperçoit nettement dans ces lignes — dont nous connaissons l'auteur pour être l'un des hommes au jugement le plus sûr qui soient au Canada — l'intention manifeste de ne heurter aucune légitime susceptibilité dans un moment où la bataille des idées était plutôt vive et âpre. Mais quel hommage plus pondéré fut jamais rendu à la hauteur de vues et à la sincérité d'écrivain, comme aussi à l'esprit de foi et à la vaillance du grand journaliste catholique que fut chez nous, pendant trente ans, l'auteur de *Pour la Patrie* ?

Il mourut à cinquante-quatre ans, on peut le dire, la plume à la main. Ses derniers articles, médités dans un lit de souffrance, et dictés d'une voix mourante, sont parmi les plus vigoureux et les plus généreux qu'il ait écrits. On éprouva partout une émotion intense à lire ces pages dictées par un homme parvenu aux portes de la mort. On pensait tout naturellement aux grands capitaines des temps héroïques—des temps qui sont revenus—qui, mortellement frappés, se relèvent dans un dernier sursaut pour crier aux troupes qui les suivent : “ En avant toujours ! C'est pour Dieu et pour la patrie ! ”

Un concert unanime de regrets et de louanges s'éleva autour du cercueil de cet homme de bien, de ce catholique et de ce patriote, tombé, lui aussi, au champ d'honneur. Nous en lisions tout-à-l'heure avec émotion les expressions diverses qu'a re-

cueillies Mgr Fèvre, le continuateur de Darras et de Rohrbacher, l'ami de Tardivel, dans la brochure qu'il a consacrée à sa vie et à ses oeuvres. Nous n'en voulons ici retenir qu'une, la plus autorisée que nous puissions rapporter dans ces pages de la *Semaine*.

Quelques mois après la mort du directeur de *La Vérité*, le 20 septembre 1905, Mgr l'archevêque écrivait à son fils et continuateur, M. Paul Tardivel, une lettre remarquable, dont voici les passages les plus saillants: " Elle (*La Vérité*) est une oeuvre et non pas une affaire d'argent. Avant tout, elle veut servir l'Eglise et défendre ses intérêts. Je ne sache pas que, depuis vingt-cinq ans qu'elle existe, elle ait publié une ligne de nature à blesser la morale, et c'est là pour elle un beau titre de gloire. Elle ne recherche pas la sensation, elle ne fait aucune réclame en faveur des théâtres, elle donne peu de place aux faits divers, mais elle n'omet rien cependant de ce qui touche au mouvement politique, littéraire, scientifique et religieux. On chercherait en vain dans ses pages le récit d'événements scabreux ou scandaleux. Elle est pleine d'idées. — Qu'elle ait eu quelquefois ses erreurs et ses torts, cela n'est pas étonnant, et vous serez, mon cher Monsieur, le premier à l'admettre. Mais ces erreurs n'ont jamais porté sur des points de doctrine et que sont-elles après tout comparées au bien accompli ? — Son fondateur, du reste, tous ceux qui l'ont connu intimement le savent, avait les convictions religieuses les plus profondes, un amour ardent de son pays, une loyauté et un désintéressement à toute épreuve. S'il s'est trompé, il s'est trompé de bonne foi. Je ne connais pas de journaliste qui, dans notre pays, ait reçu autant de témoignages d'estime et d'admiration. Ses adversaires comme ses amis se sont plu à reconnaître sa valeur et son mérite. "

Nous ne saurions évidemment mieux dire. Ajoutons seulement qu'il nous plaît singulièrement, en ce dixième anniver-

saire de sa mort, de rendre à Jules-Paul Tardivel, dont plusieurs de ceux qui nous étaient le plus chers dans le monde furent des amis dévoués et fidèles, un sincère et respectueux hommage. “ Toutes les grandeurs de ce monde, disait un philosophe ancien, tout le bruit qui se fait autour d'un homme dans sa vie aboutissent à ces deux mots : “ *Hic jacet — Cigit !* ” — “ C'est un peu trop court, expliquait justement Mgr Fèvre, en racontant la mort de Tardivel. Sur la croix qui marquera le modeste tombeau du vaillant chrétien que fut le fondateur de *La Vérité*, les mots qui conviendraient, ce sont ceux que Louis Veillot a voulu qu'on inscrivit sur le sien : *J'ai cru, je vois !* ”

En effet, comme Veillot, Tardivel fut un croyant et un voyant. Devant l'histoire, c'est son honneur et c'est sa gloire.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

Montréal, 24 avril 1915.

---

### M. L'ABBE ALFRED HOULE

---

**M** l'abbé Houle, curé de Saint-Léonard-de-Port-Maurice, a suivi de près dans la tombe son voisin de la Longue-Pointe, M. le curé Lecourt. Il est mort à son presbytère de Saint-Léonard, muni des sacrements de l'Eglise, le 8 avril 1915. Hélas ! la mort frappe dru dans les rangs du clergé de Montréal, cette année. M. Houle était malade depuis déjà plusieurs mois. Il était quand même resté au poste jusqu'au dernier moment. On espérait qu'il triompherait du mal qui le minait. Il n'en fut rien. Le jeudi saint, Mgr le vicaire-général se rendait auprès de lui et lui administrait les derniers sacrements avec les Huiles Saintes que Mgr l'archevêque venait de consacrer. Au soir de Pâques, Monseigneur lui-même

allait le voir. Et le malade, immobile sur son lit de souffrance, lui qui avait toujours été si actif, disait : " Voyez donc, Monseigneur, ce que nous devenons. " Noblement, chrétiennement, il fit son sacrifice. La mort tarda encore quelques heures. Enfin, il partit consolé et fortifié par ces pensées de la foi qui ont été, toute sa vie, l'objet de ses sollicitudes. Il aurait eu soixante-huit ans à la prochaine Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin. Le 22 mai 1915, il aurait atteint sa quarantième année de sacerdoce.

C'est encore une vie de bon prêtre, de prêtre zélé, qui se termine. Alfred Houle était né à Berthier, sur les bords de notre grand fleuve, en face des îles de Sorel, un jour de 24 juin (1847), d'une famille de cultivateurs. Il étudia à l'Assomption et s'y fit remarquer par son ardeur et son activité. Il promettait d'être un homme d'action. Il l'a été. Ordonné prêtre à Montréal par feu Mgr Fabre (22 mai 1875), il fut d'abord vicaire à Mascouche (1875), puis à Saint-Charles-de-Montréal et à Saint-Gabriel-de-Brandon (1875-1876), et enfin à Verchères, où il passa dix ans (1876-1886).

En 1886, il fut chargé de la nouvelle desserte de Saint-Blaise, au comté de Saint-Jean. La tâche était délicate et difficile. L'on sait que les divisions de paroisse sont souvent dans notre pays des occasions de heurts et de frictions. Les gens aiment la vieille paroisse, où l'on a été baptisé, où l'on a fait sa première communion, où l'on s'est marié, où ont vécu et où dorment les anciens. Ils ne voient pas toujours les raisons d'intérêt supérieur qui déterminent les décisions de l'autorité. Chacun, parmi eux, a sa façon d'arranger les choses, et ce n'est pas souvent celle qui prévaut. En tout cas, ceux de l'Acadie, ceux de Saint-Jean et ceux de Saint-Valentin, certes de braves gens, très croyants, très sincères, prirent du temps, à cause des intérêts divers qui les divisaient, à admettre le fait de la

division et de l'établissement de la nouvelle paroisse. L'autorité, patiente et douce sans cesser d'être ferme, attendit des mois et des mois. Le nouveau desservant, puis bientôt le nouveau curé (1887), M. Houle, se trouva au milieu d'embarras inextricables. Il fit plus d'un voyage à l'archevêché. Il donna bien des fois les mêmes explications à ses gens. Il construisit l'église, le presbytère. Il patienta, très actif et en même temps très maître de lui, à travers les discussions et les procès. Et cela dure sept ans (1886-1893). On lui a rendu ce témoignage que jamais, tout en soutenant résolument les décisions de l'autorité, il ne blessa personne dans ses sermons, ses avis ou ses déclarations. C'est là un magnifique éloge que Monseigneur devait souligner en lui rendant, au jour de ses funérailles, un dernier hommage. Aujourd'hui, la paix règne à Saint-Blaise. Les successeurs de M. Houle, M. Bonin, M. Limoges et M. Cloutier, ont certes tous fait leur part; mais c'est M. Houle qui, le premier, avec zèle, avec prudence et avec tact, fit face à la crise.

En 1893, M. Houle était nommé à la cure de Saint-Léonard, au comté d'Hochelaga, dans l'île de Montréal. Il devait y vivre vingt-deux ans. Ami des âmes avant tout, là comme à Saint-Blaise, il se dévoua avec un zèle inlassable au saint ministère. En 1907, alors qu'il était déjà vieillissant, l'épreuve le visita. Son église brûla. Sous son active direction, les paroissiens eurent tôt fait de relever de ses ruines le temple de Dieu. D'autres épreuves et d'autres soucis lui étaient encore réservés. Il resta, au milieu des ennuis et en dépit de tout, le prêtre plein de zèle, le bon prêtre, attaché à ses gens, défendant leurs intérêts matériels aussi bien que les spirituels, bon à ses proches, mais jamais au détriment des âmes, serviable à tous et à chacun, toujours très convaincu, sans égoïsme parce que désintéressé, fidèle au poste, sur la brèche, jusqu'à ces tous derniers mois.

Aussi ses funérailles, dans sa propre paroisse, ont-elles revêtu un caractère de touchante et universelle sympathie. Tout le monde regrettait cet ami sincère, ce père bienveillant. Devant ses restes mortels, toute la paroisse défila, et, à ses funérailles, tous se retrouvèrent présents pour lui rendre les derniers hommages avec les suprêmes prières. Mgr Emile Roy, un enfant de Saint-Blaise, qui avait déjà administré le zélé curé, chanta son service. Mgr l'archevêque donna l'absoute et fit l'éloge du défunt, en rappelant, avec toute l'autorité qui s'attache à sa parole, ce que nous venons de dire. Monseigneur insista sur le zèle sacerdotal de M. le curé Houle, notant qu'au sein de toutes les difficultés qu'il eût à traverser, c'est là, dans son zèle pour le bien des âmes, que le regretté curé trouva toujours la force et l'énergie dont il eut besoin pour mener à bien les oeuvres à lui confiées.

La semaine prochaine, nous rendrons notre modeste tribut à la mémoire de l'ancien curé de Sainte-Anne-des-Plaines. M. l'abbé Joseph-Euclide Dugas, dont on chante le service à Sainte-Anne, au moment où nous écrivons ces lignes. Dès aujourd'hui, nous le recommandons aux pieux suffrages de nos confrères et de nos lecteurs. Nous disions en commençant cette notice : " La mort frappe dru dans nos rangs. " En effet, rien que depuis janvier jusqu'à cette première quinzaine d'avril, en voilà onze des nôtres qui partent pour le grand voyage : MM. Plante, Robillard, Lesage, Taillon, Laberge, Forget, Salmon, Lecourt, Bourget, Houle et Dugas... *Et nunc erudimini.* !— E.-J. A.

#### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	3	Mai.	— Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Lacolle).
Mercredi,	5	"	— Asile de la Providence.
Vendredi,	7	"	— Saint-Eusèbe.
Dimanche,	9	"	— Collège de Montréal.

## LES CATHOLIQUES AU PARLEMENT DE BOSTON

**U**NE dépêche à l'*Action Sociale* de Québec, en date du 8 avril, publiait l'intéressante information que voici :

Après l'une des luttes parlementaires les plus mouvementées dans l'histoire de Massachusett, les amendements proposés à la Constitution, qui auraient placé les écoles paroissiales sous le contrôle absolu de l'Etat et qui auraient privé les institutions religieuses de tout subside public, ont été rejetés hier par la Chambre des représentants. Le débat dura cinq heures; il fut des plus acerbes. Des accusations de bigoterie, de haine de race, etc., furent portées dans la chaleur de la discussion. D'un côté étaient rangés les catholiques et un groupe de protestants; de l'autre étaient massés les autres députés protestants. Les catholiques déclarèrent qu'une tentative était faite pour lancer une insulte terrible et antiaméricaine à la population catholique du Massachusett. En ceci, ils étaient appuyés par quelques-uns des députés protestants les plus éminents. Leurs adversaires rétorquèrent qu'ils n'avaient jamais eu l'intention d'insulter qui que ce soit, mais que l'attitude de l'Eglise catholique les avait forcés à se lever pour protéger (?) les institutions américaines. Le député Rowley, de Brookline, quoique fils d'un ministre protestant et protestant lui-même, se rangea du côté des catholiques, ce qui causa une surprise parmi la députation.

Il y avait trois projets d'amendement devant la Chambre, dont l'un, le bill Batchelder, défendait d'employer des fonds publics pour le soutien d'institutions religieuses. L'amendement Cross décrétait que les fonds publics ne pourraient servir au maintien d'aucune institution privée sauf les hôpitaux. L'amendement Fitzgerald allait plus loin que le précédent, en

ce sens qu'il défendait l'emploi des fonds publics dans le cas de toutes les institutions privées sans une seule exception.

D'après les règlements de la Chambre, il faut les deux-tiers des votes pour adopter un amendement à la Constitution. Le vote sur l'amendement Batchelder fut de 107 en faveur et 115 contre avec 17 abstentions. Le vote sur l'amendement Fitzgerald fut de 111 en faveur et 116 contre, avec 12 abstentions. L'amendement Cross fut défait pas un vote à haute voix.

La lutte la plus chaude fut sur l'amendement Fitzgerald, qu'on prétendit être un reliquat de l'agitation anticatholique des A. P. A. Tous les démocrates, sauf M. Souther, votèrent contre cet amendement, ainsi que 32 républicains. La grande majorité des républicains votèrent pour l'amendement. Le député Lomasney, de Boston, fut le principal défenseur des catholiques. Il expliqua que si l'amendement Fitzgerald était adopté, l'Institut Technologique, le Massachusetts General Hospital et autres institutions semblables perdraient les fonds que l'Etat leur alloue. Il affirma que les sectaires étaient de nouveau en armes contre les catholiques. Il passa en revue les luttes du passé pour obtenir la liberté religieuse dans ce pays, la campagne des A. P. A., dans le Massachusett, et il rendit hommages aux protestants qui aidèrent à écraser ces fanatiques.

---

### AVIS

---

#### BANCS D'ÉGLISE — STATIONS DE CHEMIN DE LA CROIX

La fabrique de Notre-Dame-de-Grâce offre en vente, pour un prix des plus modiques, une centaine de *bancs d'église* (ancien modèle) — et aussi une série complète de *stations de chemin de la Croix*. On est prié de s'adresser aux RR. PP. Dominicains, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.

---

ARBOUR & DUPONT, imprimeurs, 249, LaGauchetière Est, Montréal.